



Poligné

BULLETIN MUNICIPAL





Mesdames, Messieurs,

Au quotidien nous voulons tous, le meilleur pour notre confort. C'est vrai pour l'environnement familial et cela n'est pas moins vrai pour l'environnement communal.

Pour l'environnement familial, chacune et chacun en est le propre acteur et le maître de son destin.

Pour ce qui est de l'environnement communal, il en est tout autre. Nous demandons aux élus de mettre tout en œuvre pour répondre à nos attentes et nos besoins.

On ne peut pas prétendre avoir tout, tout de suite. Il faut savoir faire preuve de patience et accepter que des priorités s'imposent dans les décisions à prendre. Malgré un contexte difficile, la baisse des dotations et la volonté des élus de ne pas avoir augmenté depuis 2010 les taxes d'habitations et foncières, vous pouvez constater que progressivement, l'environnement de Poligné se transforme. En 2016 ce sont : l'aménagement de la rue du Tertre Gris et de la rue de Rennes, la sécurisation du parking de l'école, les sanitaires de la salle des fêtes avec sa mise en accessibilité. Ce ne sont pas les seules réalisations, mais les plus significatives.

Des équipements structurants voient le jour ces dernières années. Récemment, ce sont le groupe scolaire, l'espace ALSH, et dernièrement la bibliothèque et la mairie qui font la fierté de notre commune.

Cette dernière réalisation avait deux objectifs, le premier étant de doter notre commune d'une mairie adaptée aux besoins. Le second de relocaliser le commerce local et revitaliser le centre bourg. Si le premier objectif est atteint, le second est en cours d'étude. Nous devrions au cours de l'année 2017 le concrétiser.

Outre cette construction, des changements vont

avoir lieu en 2017, concernant la boulangerie/bar. Monsieur et Madame PASCAL ont souhaité après 18 ans d'activité, y mettre un terme. Je tiens à les féliciter et les remercier pour avoir, dans un environnement confiné, tenu ce commerce et je comprends leur décision. J'ai depuis longtemps pris la mesure des difficultés qui étaient les leurs et c'est une des raisons qui m'ont poussé à anticiper une fermeture qui aurait pu s'avérer définitive. Pour l'éviter, nous avons acquis l'ensemble du bâtiment ainsi que le fonds de commerce. Monsieur et Madame PASCAL cesseront leur activité le 31 janvier 2017. Je leur souhaite bonne chance dans leurs nouveaux projets.

Pour ce qui est de l'avenir, nous allons entreprendre quelques travaux dans l'espace accueil client boulangerie pour une réouverture d'un dépôt de pain dans les meilleurs délais. Des travaux plus conséquents auront lieu dans l'espace fabrication pain pâtisserie, qui je l'espère, permettra de confectionner à nouveau les produits sur place.

Nous nous orientons vers une reprise de ce commerce par un jeune couple qui pourrait rapidement s'y installer. A l'heure où j'écris cet édit, je ne suis pas en mesure d'en dire davantage. Quoiqu'il en soit, je suis très confiant dans l'avenir de la boulangerie et du bar et cette situation transitoire ne remet pas en question notre projet de délocalisation.

J'aurai probablement l'occasion d'en dire davantage le 07 janvier lors de la cérémonie des vœux à laquelle tous les habitants sont invités.

Je terminerai en vous invitant à vous reporter aux pages intérieures de ce bulletin pour y trouver les réponses aux questions que vous pourriez vous poser.

A toutes et à tous je souhaite au nom du conseil municipal et en mon nom, de joyeuses fêtes de fin d'année.

LE MAIRE
GUY RINFRAY

SOMMAIRE

Vie Municipale	3	Vie Associative	17
Compte Administratif 2015	9	Vie Quotidienne	28
Budget2016.....	10	Dates à retenir	31
Urbanisme.....	11	Revue de Presse	31
Enfance et Jeunesse	14		

RÉALISATIONS ET PROJETS 2016-2017

BÂTIMENTS

MAIRIE

Coûts/ht

Travaux construction :	612 519 €
Aménagement extérieurs :	154 341 €
Maîtrise d'œuvre :	99 875 €
Coût total mairie :	866 735 €

Subventions :

Etat (DETR) :	160 000 €
Région (Eco Faur) :	100 000 €
Région (études)	19 529 €
Conseil Départemental (études) :	8 000 €
Conseil Départemental (espaces verts) :	11 634 €
Communauté de Communes (développement durable) :	30 000 €
Communauté de Communes (rénovation de façades) :	13 358 €
Adème (développement durable) :	9 468 €
Député (réserve parlementaire) :	20 000 €
Syndicat d'électrification (éclairage) :	15 136 €

Total subventions : **387 125 €**
45%

Reste à charge commune: **479 610 €**
55%

SALLE DES FÊTES

Coûts/ht

Construction sanitaires et accessibilité :	111 814 €
Subventions :	
Conseil Départemental (plan de relance) :	28 000 €

ASSOCIATIONS

LOCAL THÉÂTRE (près de la bibliothèque)

Sous plafond :	6 706.80 €
Sol résine :	8 377.50 €
Éclairage :	800.00 €

NB : la démolition du local théâtre situé derrière la salle des fêtes est prévue en 2017.

SPORTS

Le club de foot USTG étant intercommunal, les communes de Poligné et Pancé ont mené en commun une réflexion concernant les équipements actuels sur les deux communes. Il s'avère que ceux-ci ne répondent plus aux attentes du club. Les élus de Poligné avaient envisagé la délocalisation du terrain du Tertre Gris sur les terrains de la Saudrais, motivée principalement par le classement du terrain actuel en zone inondable. Une première estimation des coûts, trop élevée de l'investissement nécessaire, nous a conduits à abandonner ce projet. D'autre part, nous avons eu la garantie que le caractère inondable du terrain n'était pas une contrainte à un réaménagement. De plus, la proximité du Semnon permet d'envisager un arrosage.

En conséquence, c'est en pleine concertation que les deux communes ont choisi de réaménager les terrains existants.

La commune de Pancé, après avoir modernisé en 2016 les vestiaires, va investir dans un terrain stabilisé.

La commune de Poligné devrait en 2017 mener à bien la rénovation du terrain du Tertre Gris propriété du syndicat intercommunal du même nom. Préalablement, le transfert du syndicat au profit de la Communauté de Commune devra être négocié.

HABITATION 23 RUE DU TERTRE GRIS

La commune a fait valoir son droit de préemption sur cette habitation. La démolition du petit bâti situé côté nord a permis l'aménagement du carrefour.

Le reste du bâtiment fera l'objet d'une transformation en logement. L'acquisition a été portée par l'établissement public foncier de Bretagne. La commune dispose de cinq ans pour mener à bien cette opération.

VOIRIE

RUE DU TERTRE GRIS

Coûts/ht

Réseaux eaux pluviales/aménagement de surface :	151 947 €
Maitrise d'œuvre :	10 987 €
Coût total voirie :	162 934 €

Subventions :

Etat (DETR)	40 128 €
Département (réfection revêtement RD47) :	8 000 €
Communauté de Communes (fond de concours voirie) :	38 570 €
Total subventions :	86 698€

53%

Reste à charge commune :	76 236€
	47%

AMÉNAGEMENT ÎLOT CENTRE BOURG

Dépose et repose bordures
Reprise enrobés.

RUE DE RENNES

Effacement des réseaux et remplacement de l'éclairage public :	60 000€
Réalisation de trottoirs :	16 000€

URBANISME

Un nouveau secteur baptisé Le Bois Glaume, vient d'être ouvert à l'urbanisation. Ce sont 26 lots libres et 2 macrolots qui devraient rapidement trouver preneurs.

TRANSPORTS

L'aménagement de l'aire intermodale est terminé. Cet aménagement a été financé par la communauté de communes et le département. La commune ayant à sa charge l'aménagement de la rue de Rennes.

Ce sont quotidiennement 20 liaisons aller-retour bus directes Poligné/Rennes qui sont assurées par les lignes départementales ILLÉNOO.

TERRAINS

Acquisition par la commune d'une partie de la parcelle cadastrée ZS 124 rue de Rennes et propriété de la coopérative AGRIAL 1€.

Le foncier acquis d'une contenance de 977m², comprend la zone de pesage, et du silo de transit. Le reste de la parcelle compris entre le pont bascule et la clôture est acquise par la Communauté de Communes.

La coopérative se réserve la possibilité d'exploiter le silo pour une période de 10 années maximum. La commune met à disposition de la coopérative un bureau dans le bâtiment situé à proximité.

LE CONSEIL MUNICIPAL

LE 29 JANVIER LE CONSEIL MUNICIPAL :

Fixe à 10 € le tarif de la pose des numéros dans les villages, pour ceux qui le souhaitent.

Crée une tarification pour les retard ou les oublis d'inscription au centre de loisirs à partir 1er février 2016 :

- 3 € les 15 premières minutes de retard
- 5 € les ¼ d'heure suivants
- 5 € les oublis d'inscription

Valide le devis de l'entreprise ALTHEA NOVA d'un montant de 2 640.00 € HT pour la réalisation d'une clôture en limite de la propriété de Monsieur Bernard et la refacturation de 50% du montant HT à ce dernier.

Valide le devis de l'entreprise SELF SIGNAL d'un montant de 1 086.00 € HT pour la fourniture de mâts pour drapeaux devant la nouvelle mairie.

Décide de nommer 2 agents recenseurs pour le recensement de 2016, Madame Marie Françoise URVOY et Madame Malika BELHAREDJ demeurants à Poligné.

Valide le devis de l'entreprise NOVOBAT d'un montant de 2 258.68 € HT pour la pose d'un revêtement de sol dans la salle de l'étage est de la mairie.

LE 26 FÉVRIER LE CONSEIL MUNICIPAL :

Adopte une convention proposée par la SAUR pour l'entretien et le contrôle des points de défense contre les incendies, d'une durée de 3 ans.

LE 16 MARS LE CONSEIL MUNICIPAL :

Décide la création du budget commerce à compter de l'année 2016.

Monsieur Armand, déclare que le Compte de Gestion du Centre de loisirs, le Compte de Gestion de l'assainissement, le Compte de Gestion de la commune, dressés pour l'exercice 2015 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Le conseil vote le budget primitif 2016 du service Centre de Loisirs ,

Le conseil vote le budget primitif 2016 du service assainissement,

Adopte le budget primitif de la commune pour 2016

Décide de maintenir les taux d'imposition locaux de la façon suivante :

	Taux 2014 pour rappel	Taux 2015 pour rappel	TAUX VOTES POUR 2016
Taxe d'habitation	14.90 %	14.90 %	14.90 %
Taxe foncière (bâti)	16.89 %	16.89 %	16.89 %
Taxe foncière (non bâti)	42.73 %	42.73 %	42.73 %

Demande l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour réaliser un projet d'aménagement à dominante d'habitat, ainsi que la mise en sécurité du virage entre les rues des Landes et du Tertre Gris conformément à l'emplacement réservé n° 4 grevant la parcelle A n°706 et conformément à l'étude de réaménagement d'ECR Environnement.

LE 1^{ER} AVRIL LE CONSEIL MUNICIPAL :

Décide de créer un poste non permanent d'agent non titulaire pour faire face à un accroissement temporaire et saisonnier d'activité dans nos services.

Décide de choisir le cabinet Estelle SOUBEYRAND pour mener la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du bâtiment de l'ancienne mairie en commerce.

Valide le transfert de charges pour la compétence PLUI à la Communauté de Communes, pour un montant de 1331 € ,

Valide les tarifs ci-dessous à partir du 1er avril 2016 concernant la convention du service ADS (Application Droit du Sol)

→ Permis de Construire (PC)	Coefficient 1	= 150,00€
→ Permis d'aménager (PA)	Coefficient 1,2	= 180,00€
→ Permis de Démolir (PD)	Coefficient 0,8	= 120,00€
→ Déclaration Préalable (DP)	Coefficient 0,7	= 105,00€
→ Certificat d'Urbanisme type b (CUB)	Coefficient 0,4	= 60,00€

Décide de solliciter une subvention au titre du Contrat de Territoire pour l'acquisition de livres pour la bibliothèque.

Décide d'accepter le CESU comme moyen de règlement du service de l'Aish et de la garderie

Valide le devis de l'entreprise Protectas d'un montant de 3200 € HT pour la mission d'assistance pour la passation d'un marché d'assurances.

Sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du développement durable pour l'étude de l'aménagement de l'ancienne mairie en commerce.

LE 2 MAI LE CONSEIL MUNICIPAL :

Adopte la proposition de M. Le Maire de recruter un agent non titulaire pour le remplacement d'un agent titulaire ou non titulaire en congé maladie

Valide le Contrat Enfance Jeunesse pour les années 2015-2018.

Fixe les tarifs communaux à compter du 1er janvier 2017, à savoir :

Salle des fêtes	Habitants de Poligné	Habitants hors commune	Associations du pays
Soirée grande salle du lundi au jeudi)	180 €	280 €	50 €
Soirée petite salle	140 €	180 €	50 €
Week-end grande salle	270 €	380 €	50 €
Week-end petite salle	220 €	280 €	50 €
Vin d'honneur	Gratuit	50 €	50 €

Cimetière

Concession 15 ans	60 €
Concession 30 ans	110 €
Colombarium 15 ans	60 € + 440 € au titre de l'occupation du domaine public
Colombarium 30 ans	110 € + 740 € au titre de l'occupation du domaine public
Intervention	25 €

Bois sur pied : 20 € la stère

Busage : 10 € du mètre au-delà de 6 mètres.

10 € du mètre pour une 2ème entrée et 40 € par regard.

Les buses, grilles et couvercles sont à la charge du demandeur.

Attribue les subventions aux associations de la façon suivante :

ASSOCIATIONS	MONTANT EN EUROS
Union Sportive du Tertre Gris (foot)	0 €
Clef de Scène	250 €
Club de Tennis	200 €
Basket Club Polignéen	150 €
APAJ (Asso. Polignéenne d'Animation Jeunes)	150 €
ACCA (Asso. Communale de Chasse Agréée)	200 €
Club des Amis du Volcan (3 ^{ème} âge)	0 €
U.N.C. (anciens combattants)	40 €
A.C.P.G. (anciens combattants)	20 €

ASSOCIATIONS	MONTANT EN EUROS
A.D.M.R. (Bain de Bretagne)	100 €
RIKIKI	500 € dont 300 € exceptionnel
Yoga	0 €
Volley	100 €
Comité des Fêtes	500 € (13 pour, 1 abstention)
Le Palet Club du Tertre Gris	0 €
Le Petit Souffleur	100 €

+ Subvention exceptionnelle de 2000€ au comité des fêtes pour le feu d'artifice.

Valide le devis de Segilog pour la location d'un logiciel E-enfance pour le centre de loisirs et la restauration scolaire

Valide le devis de Manutan Collectivités d'un montant de 1576.08 € HT pour l'acquisition d'étagères pour le local des archives mortes

Valide le devis de l'entreprise Peniguel d'un montant de 890.00 € HT pour la démolition de la toiture de la maison 23 rue du Tertre Gris

Fixe les tarifs du centre de loisirs pour les journées, ½ journées et mini camps

Tranche	Mini camps et stage				
	Journée vacances	½ Journée vacances	Semaine complète 5 jours	Char à voile 3 jours - 2 nuits	Equitation 4 jours - 3 nuits
0-500	5.25 €	5.20 €	23.63 €	161.00 €	171.50 €
501-700	7.55 €	7.50 €	33.98 €	172.50 €	183.75 €
701-900	8.70 €	8.05 €	39.15 €	184.00 €	196.00 €
901-1150	9.85 €	8.65 €	44.33 €	195.50 €	208.25 €
1151-1500	11.00 €	9.20 €	49.50 €	207.00 €	220.50 €
1501-2000	12.70 €	10.35 €	57.15 €	230.00 €	245.00 €
> 2000	14.40 €	11.50 €	64.80 €	253.00 €	269.50 €
Communes extérieures	16.75 €	13.80 €	75.38 €	276.00 €	294.00 €

Piscine	Autres sorties	Repas
4.60 €	8.05 €	3.55 €

LE 3 JUIN LE CONSEIL MUNICIPAL :

Donne un avis favorable à l'acquisition de la parcelle ZR 303, à Mr de la Fonchais au prix de 1€/m² pour créer un bassin d'écrêtement des eaux pluviales,

Valide le devis de l'entreprise Bretagne Résine d'un montant de 6989.58 € HT pour refaire le sol du local dédié aux activités musicales et culturelles au 45, rue de Rennes

Valide le devis de l'entreprise Lepinay d'un montant de 5057.70 € HT pour changer des fenêtres du centre de loisirs,

Décide de verser la somme de 300 € à l'association PANISOL

Décide de solliciter une aide de 25€ par élève auprès du Conseil départemental d'Ille et Vilaine dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Fixe les tarifs de la restauration municipale applicables à compter de septembre 2016

Libellé	Tarif à compter de septembre 2016
Repas Enfant	3.60 €
Repas Personnel Scolaire	3.50 €
Repas Enseignant	5.00 €
Repas Personnel Communal	5.00 €

Libellé	Tarif à compter de septembre 2016
Repas Emploi d'avenir	2.70 €
Repas Personnes Agées – emporté	6.70 €
Repas Personnes Agées – livré	7.70 €

LE 30 JUIN LE CONSEIL MUNICIPAL :

Accepte l'attribution de la subvention au titre des amendes de police, d'un montant de 6960 € pour les travaux de voirie et d'aménagements piétonniers protégés Rue de Rennes.

Valide le devis de l'entreprise Volutique d'un montant de 5 589.00 € Ht pour faire un sous-plafond local théâtre rue de Rennes

Valide le devis de l'entreprise Peniguel Maurice d'un montant de 4190.45 € HT pour des travaux de peinture au centre de loisirs,

Valide le devis de l'entreprise ASP d'un montant de 1227.00 € HT pour l'achat de 3 vidéoprojecteurs pour l'école.

LE 22 JUILLET LE CONSEIL MUNICIPAL :

Décide de lancer l'avant-projet définitif pour l'aménagement du centre bourg et de solliciter le bureau d'études ECR Environnement à cet effet

Décide de verser une subvention exceptionnelle de 2000 € au Comité des Fêtes pour l'organisation d'un feu d'artifice,

LE 26 AOÛT LE CONSEIL MUNICIPAL :

Se prononce favorablement pour l'acquisition des biens immobiliers de la boulangerie pour 93 500€.

Valide la demande de l'ONF pour réaliser un bilan du bois à abattre dans le tertre gris,

LE 29 SEPTEMBRE LE CONSEIL MUNICIPAL :

Décide de maintenir ainsi les tarifs actuels de la redevance d'assainissement pour l'année 2017,

- part fixe 90 € HT
- prix du m³ consommé 2.10 € HT

Instaure les tarifs ci-dessous pour les personnes non raccordées au réseau d'eau potable mais raccordés au réseau d'eaux usées :

- part fixe applicable en totalité 90 € HT
- part variable : 25 m³ pour 1 personne
45 m³ pour 2 personnes
60 m³ pour 3 personnes
25 m³ par personne supplémentaire

LE 28 OCTOBRE LE CONSEIL MUNICIPAL :

Valide l'acquisition par le commune de l'achat d'un aspirateur à feuilles en partenariat avec la commune de Pancé au prix de 5226 € TTC, à répartir entre les 2 communes soit 2613 € TTC pour Poligné

Valide l'acquisition de 2 buts multisports au prix unitaire de 1135 € HT dont un pris en charge par l'APE.

Se prononce favorablement à l'acquisition du fonds de commerce de la boulangerie et du bar pour 21500 €.

LE 24 NOVEMBRE LE CONSEIL MUNICIPAL :

Valide l'acquisition du foncier , appartenant à la coopérative AGRIAL rue de Rennes portant le silo et le pont bascule pour 1€. La coopérative se réservant le droit d'utiliser cet équipement pour une durée de 10 années maximum.

S'oppose à la modification des délégués communautaires au sein de la futur communauté de commune Bretagne Porte de Loire Communauté.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le compte administratif constate les opérations financières afférentes aux prévisions budgétaires faites dans le budget primitif de l'exercice qui vient de se clore.

Ci-après les dépenses réalisées pendant l'exercice 2015 :

Compte administratif (C.A) Principal	1 918 288 €
C.A Assainissement	118 664 €
C.A Centre de loisirs	136 389 €

Le compte administratif principal de la commune se décompose en deux parties tout comme le budget primitif :

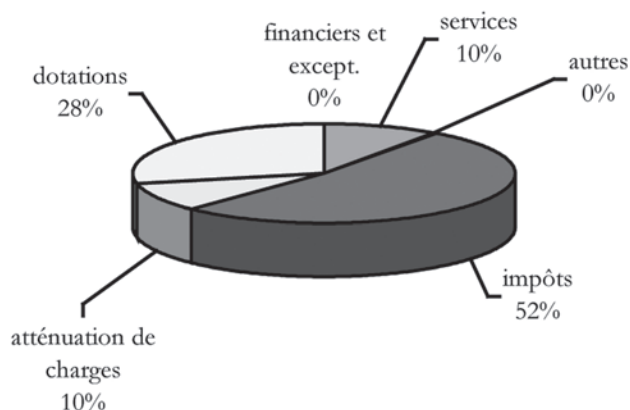
Nature	Dépenses	Recettes
Gestion des services	713 762 €	915 054 €
Charges et Produits financiers	24 620 €	18 €
Charges et Produits exceptionnels	0 €	0 €
Charges et Produits d'équipement en investissement	1 087 302 €	199 922 €

Les Recettes de fonctionnement	
Produits des services	89 217 €
Impôts et Taxes	477 341 €
Dotations et Participations	258 026 €
Autres produits de gestion courante	3 493 €
Atténuation de charges	86 977 €
Produits financiers et exceptionnels	18 €

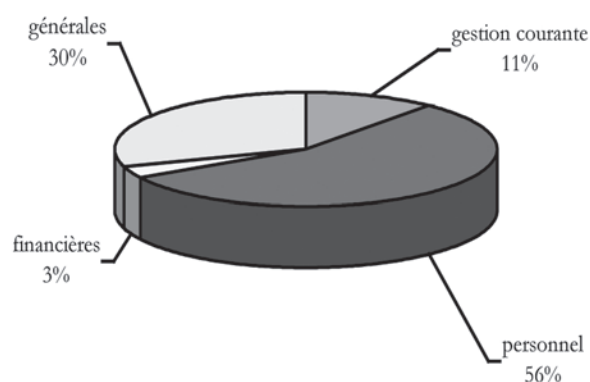
Détails impôts et taxes	
Contributions directes	309 024 €
Attribution de compensation	24 681 €
Dotation de solidarité communautaire	47 304 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation	16 131 €
FNGIR (Fonds Nationaux de Garantie Individuelle des Ressources)	42 125 €
FPIC (Fonds Nationaux de Préréquation des Ressources Intercommunales et communales)	21 206 €
Autres	16 870 €

Les dépenses de fonctionnement	
Charges générales	220 992 €
Charges de personnel y compris le centre de loisirs	410 414 €
Charges de gestion courante	82 356 €
Charges financières	24 620 €

Investissements réels 2015	
Groupe scolaire	589 €
Mairie	832 493 €
Modernisation voirie	30 938 €
Aménagement du bourg	3 696 €
Atelier communal	3 344 €
Maison des associations	4 834 €
PLU	15 524 €
Achat de terrain	19 472 €
Salle des Fêtes	71 588 €
Eglise	6 500 €
Espace multi culturel	98 324 €



Les recettes de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement

BUDGET 2016

Budget Principal	1 772 126 €
Budget Assainissement	158 948 €
Budget Centre de Loisirs	143 824 €

Le budget principal se décompose en deux parties :

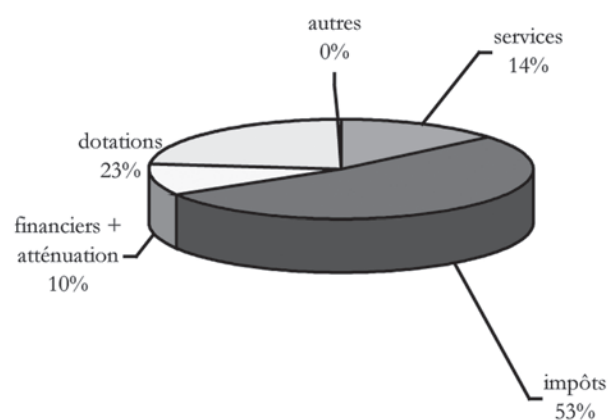
- Le fonctionnement qui regroupe les dépenses courantes d'exploitation, le remboursement des intérêts de la dette et l'autofinancement des investissements.
- L'investissement qui regroupe le remboursement du capital de la dette et les programmes d'équipement qui accroissent le patrimoine de la collectivité.

Ces deux sections font apparaître les résultats suivants:

Nature	Dépenses	Recettes
Gestion des services	757 612 €	912 205 €
Charges et Produits financiers	29 000 €	0 €
Charges et Produits exceptionnels	3 200 €	0 €
Charges et Produits d'équipement en investissement	184 476 €	45 685 €
Restes à réaliser 2015 reportés en 2016	538 964 €	205 097 €

Les recettes de fonctionnement	
Produits des services	127 681 €
Impôts et Taxes	476 916 €
Dotations et Participations	211 308 €
Autres produits de gestion courante	2 500 €
Atténuation de charges	93 800 €

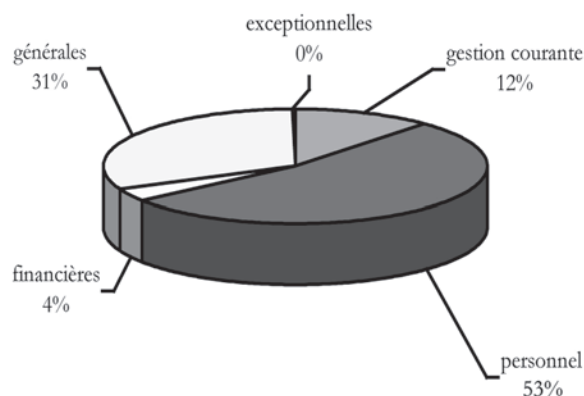
Les dépenses de fonctionnement	
Charges générales	246 560 €
Charges de personnel	419 400 €
Charges de gestion courante	91 652 €
Charges financières	29 000 €
Charges exceptionnelles	3 200 €



Les recettes de fonctionnement

Investissements prévus en 2016

Budget Général	
Modernisation voirie	67 005 €
Mairie	97 309 €
Salle des fêtes	141 000 €
Espace multi culturel	31 126 €
Aménagement du bourg	260 000 €
Equipements sportifs	47 630 €
Maison des associations	12 000 €
Atelier communal	3 000 €
Ecole	3 270 €
Achat terrain (futur lotissement)	7 000 €
Centre de loisirs	8 000 €
Effacement des réseaux	46 100 €



Les dépenses de fonctionnement

INFO TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe est applicable à toutes les opérations nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable).

Le montant de la taxe correspond à la multiplication de la surface taxable de construction (ou d'aménagement) par une valeur forfaitaire, actualisée chaque année en fonction de l'indice du coût de construction (ICC).

En 2016, la valeur au m² est de 701 € Abattement de 50% pour les 100 premiers m² d'une maison en résidence principale soit 350.50 €.

Le Taux Communal de Poligné est de 2% et le Taux Départemental est de 1.85%

Mode de calcul :

- Les 100 premiers m² X 350.50 € X (taux communal + taux départemental)
- Les m² complémentaires X 701 € X (taux communal + taux départemental)
- Nombre de places de stationnement X 2000€ X (taux communal + taux départemental)

INFO TAXE REDEVANCE D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

La Redevance d'Archéologie Préventive (RAP) doit être versée, qu'il y ait fouille ou non pour les travaux soumis à autorisation ou déclaration préalable, qui créent plus de 5m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Sont exonérés les travaux concernant les logements locatifs, les travaux agricoles et forestiers.

En 2016, la valeur au m² est de 701 € Abattement de 50% pour les 100 premiers m² de locaux d'habitation en résidence principale soit 350.50 €.

Le taux de la redevance est de 0.40%.

Mode de calcul :

- Les 100 premiers m² X 350.50 € X 0.40 %
- Les m² complémentaires X 701 € X 0.40 %

DÉCLARATIONS DES TRAVAUX ACCEPTÉES EN 2016

DEMANDEUR	ADRESSE DU TERRAIN	NATURE DES TRAVAUX
PAPIN LAURENT	675 Rue des Landes 35320 POLIGNÉ	PISCINE ENTERRÉE + ABRI SEMI-HAUT
SAFFRAY SYLVIE	20 La Violais 35320 POLIGNÉ	DIVISION PARCELLAIRE EN VUE DE CONSTRUIRE
COURTILLON PIERRE	La Violais 35320 POLIGNÉ	DIVISION PARCELLAIRE EN VUE DE CONSTRUIRE
SOUCHET MARIE	43 La Violais 35320 POLIGNÉ	DIVISION PARCELLAIRE EN VUE DE CONSTRUIRE
COULAIS STEVEN	2 Rue de l'Etang 35320 POLIGNÉ	CONSTRUCTION GARAGE
DESQUIREZ MICKAEL ET HELENE	10 Résidence de la Saudrais 35320 POLIGNÉ	CARPORT
THOMAS PIERRE	24 Rue du Semnon 35320 POLIGNÉ	MODIFICATION HUISSERIES + VOLETS ROULANTS
LEGAUD MICHEL	2 Rue de la Foulquière 35320 POLIGNÉ	INSTALLATION SERRE DE JARDIN
LETORT JULIEN	601 Rue des Landes 35320 POLIGNÉ	MODIFICATION DE FACADE + AMENAGEMENT PARTIE DU GARAGE
BERTHELEME LAURE	Le Bois Glaume 35320 POLIGNÉ	PISCINE ENTERREE
LAUNAY JEAN-YVES	6 Résidence du Tertre Gris 35320 POLIGNÉ	AMENAGEMENT DE COMBLES
NAITABDALLAH YANN	9 Rue du Semnon 35320 POLIGNÉ	REFECTION FACADE PIGNON RUE
EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES	45 Rue de Rennes 35320 POLIGNÉ	ARRET DE CONNEXION INTERMODAL
FEVRIER PIERRE	204 Rue des Fontaines 35320 POLIGNÉ	DIVISION PARCELLAIRE EN VUE DE CONSTRUIRE
JOLIVEL FRANCK	9 rue des Landes de la Pierre Blanche 35320 POLIGNÉ	EXTENSION HABITATION TYPE VERANDA
RIALLAND RENE	300 Rue des Fontaines POLIGNÉ	ABRI DE JARDIN
REGNIER JEAN- FRANCOIS	4 La Gandoufflais 35320 POLIGNÉ	DIVISION PARCELLAIRE EN VUE DE CONSTRUIRE
ASCHARD FABIEN	6 Résidence du Chêne Loret 35320 POLIGNÉ	POSE D'UN VELUX
DESCHAMPS GERALDINE	11 Rue des Vignes 35320 POLIGNÉ	REFECTION FENETRES
RABU MARCEL ET MARIE-PAULE	222 Rue du Tertre Gris 35320 POLIGNÉ	DIVISION PARCELLAIRE EN VUE DE CONSTRUIRE

DÉCLARATION DE CLÔTURES ET MURETS

DEMANDEUR	ADRESSE DU TERRAIN	NATURE DES TRAVAUX
REGNIER JEAN-FRANCOIS	4 La Gandouflais	DEMOLITION TERRASSE + MURET EMPIERREMENT + RECONSTRUCTION
MEHAT CHARLIES	663 Rue des Landes	MISE EN PLACE D'UN PORTAIL
HAMON LOIC	5 Rue de La Mairie	REEMPLACEMENT D'UNE CLOTURE AVEC POTEAUX ACIER + GRILLAGE RIGIDE
PLANCHAIS SYLVAIN	733 Rue du Tertre Gris	CLOTURE BOIS SOUBASSEMENT PARPAING
DUFOUR JEAN-PHILIPPE	5 Lot des Fontaines de la Pierre Blanche	CLOTURE PANNEAUX STRATIFIES
BRIONNE AURELIEN	4 Rue de Choisel	POSE CLOTURE
RIALLAND RENE	300 Rue des Fontaines	CLOTURE PANNEAUX RIGIDES
GUYOT DIDIER	1 Rue de l'Etang	CLOTURE BOIS + HAIE VEGETALE
HAMON LOIC	14 La Courais	CLOTURE SUR MUR EXISTANT

PERMIS D'AMÉNAGER 2016

DEMANDEUR	ADRESSE DU TERRAIN	NATURE DES TRAVAUX
SAS VIABILIS AMENAGEMENT Représenté par Mr DUMONT Erwan	Résidence du Bois Glaume 35320 POLIGNÉ	PERMIS D'AMENAGER COMPRENANT 26 LOTS LIBRES ET 2 MACROLOTS

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

DEMANDEUR	ADRESSE DU TERRAIN	NATURE DES TRAVAUX
THOMAS JEAN PIERRE	Le Chêne Loret 35320 POLIGNE	CONSTRUCTION EXTENSION MAISON HABITATION
COUTINHO CLEMENT	8 rue de Choisel 35320 POLIGNE	CONSTRUCTION MAISON INDIVIDUELLE
FERRON VALERIE ET J.CHARLES	8 Bis Rue du Semnon 35320 POLIGNE	CONSTRUCTION EXTENSION GARAGE
BELLEC WILLY ET MAUNELLA	La Violais 35320 POLIGNE	CONSTRUCTION MAISON INDIVIDUELLE COMPLETEE D'UNE PISCINE ET D'UN LOCAL TECHNIQUE



ECOLE PUBLIQUE « LES ASPHODELES »

45, rue des fontaines - 35 320 Poligné
Ecole : 02.99.43.82.61 - Direction : 02.99.43.43.74
E-mail : ecole.0350417N@ac-rennes.fr
Garderie : 02.99.43.43.76 - Centre aéré, TAP : 02.99.43.43.78
Cantine : 02.99.43.76.59

L'école accueille aujourd'hui 151 élèves répartis en 6 classes : une toute petite, petite et moyenne section, une moyenne et grande section, un cours préparatoire, un CE1-CE2, un CE2-CM1, un CM1-CM2.

Des actions conjointes des élus, de parents et de l'association de parents d'élèves ont permis la mise à jour du parc informatique et l'installation d'anti-virus sur 45 ordinateurs. Les enseignants se réjouissent de tels partenariats. Les élèves de l'école peuvent ainsi s'initier aux outils numériques comme le préconisent les instructions officielles de l'Education Nationale. La mairie a équipé l'école de 3 nouveaux vidéoprojecteurs réaffirmant ainsi sa volonté d'offrir aux élèves des outils pédagogiques adaptés et en adéquation avec notre époque. Début 2017, 2 buts multisports financés par la mairie et l'APE seront installés dans la cour de l'école.



Le 15 Octobre une cérémonie d'inauguration de la devise de la république a été organisée. Les enfants volontaires ont pu chanter une partie de notre hymne national. Cette cérémonie s'est poursuivie par l'inauguration de la mairie. Les enfants ont pu réaliser que l'école comme la mairie incarnent les institutions de la république. N'y a-t-il pas meilleure leçon d'instruction civique et morale ?

L'année va se ponctuer par de nombreux projets.

Les élèves de maternelle iront au cirque à Nantes le 2 décembre. Ils découvrent dès à présent des chants et danses du pays gallo dont l'aboutissement sera un bal avec des élèves d'autres écoles. Les CE2-CM1-CM2 partiront en classe de découverte en Auvergne en Avril, les CP-CE1-CE2 en classe de mer en Mai.

Le projet chant choral réalisé par les élèves d'élémentaire donnera lieu à un concert au mois de Mai.

Si vous avez des enfants nés en 2014, il est déjà temps de se manifester auprès de la directrice afin que nous puissions ajuster au mieux nos prévisions d'effectifs.

C. Bouget

ALSH « LES MÔMES DU SEMNON »

L'accueil de loisirs : où rime plaisir et sourires

Chaque mercredi nous accueillons une trentaine d'enfants venant de Poligné mais également des communes voisines (Pancé et Le Sel).

Les enfants déjeunent à la cantine municipale, puis sont accompagnés par les animateurs de leur groupe dans les différentes salles d'activités.

Pour les plus petits et ceux qui le souhaitent, un temps de sieste est proposé sous la surveillance d'un animateur. Le groupe des petits (GS et CP) et celui des grands (à partir de CE1) sont répartis en 2 groupes, pour y découvrir une activité imaginée par l'équipe d'animation.

Pour les petites ou grandes vacances, nous accueillons vos enfants à la journée. Un programme, une thématique sont alors proposés aux enfants. Des sorties, des stages, des minis-camps peuvent également venir s'ajouter au programme afin que les enfants puissent découvrir la vie en collectivité de façon différente, de celle au centre.

Contacts :

Permanence le lundi – mercredi et vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Tel : 06.59.47.79.11 ou 02.99.43.78.78

Mail : accueil.loisirs@yahoo.fr



LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Activités ou détente, au choix des enfants.

Depuis la rentrée 2014, la commune a mis en place les TAP (Temps activités périscolaires).

Depuis la rentrée 2016, la réforme des rythmes scolaires permet aux enfants de l'école élémentaire, de s'inscrire à leur initiative à différentes activités. Celles-ci sont menées en petits groupes (de maximum 16 enfants) : relaxation, théâtre, scrapbooking, handisport, environnement Deux ateliers avec des intervenants sont également proposés le lundi, atelier photo et le vendredi atelier radio.

En maternelle les enfants de petite et moyenne section sont orientés vers la sieste, à leur réveil ils se retrouvent tous ensemble avec les ATSEM pour faire différentes activités en fonction de leurs envies : lecture, puzzles, coloriage, jeux de société. Les enfants de grande section constitués dans un seul groupe où sont proposés relaxation le lundi et autour du conte le vendredi.

Pour cette année en cours, les cycles d'activités sont proposés pour une durée de 12 semaines. A la fin de chaque période, de nouvelles propositions seront faites aux enfants.

ESPACE JEUNES DU BASSIN DES 3 P POLIGNÉ - PANCÉ - PLÉCHÂTEL

Cette année, l'espace jeunes Léo Lagrange du Tertre va permettre aux adolescents de s'investir dans leur commune.

Un projet graff pour la commune de Pancé a été réalisé durant l'été 2016 et sera prochainement inauguré.

Des temps de lectures par les adolescents pour les plus petits seront proposés au sein de la médiathèque de Poligné.

Les jeunes pourront également travailler et mettre en avant leurs talents, afin de les partager avec les habitants de la nouvelle communauté de communes, lors de la soirée « Jeunes Talents » le 11 mars prochain.

A l'échelle communautaire, l'année 2017 sera sous le thème du jeu avec l'organisation de la deuxième édition « A Quoi On



joue ? », la nuit du Jeu Vidéo et le Festival du jeu. Différents ateliers et temps d'échanges pour tous seront proposés avant, pendant et après ces événements.

L'espace jeune communautaire du Tertre propose les mercredis après-midi, des temps créatifs (manuels, numériques, etc.).

Deux vendredis soirs par mois seront consacrés à deux thématiques : cinéma et sport

Le samedi est le jour propice aux sorties : n'hésitez pas à venir partager vos envies.

Si vous avez des envies, des projets ou souhaitez plus d'informations...

Contactez Alice, animatrice Léo Lagrange Ouest :

Par mail : jeunesse.poligne@moyennevilaine-semnon.fr

Par téléphone : 06 31 31 32 94

Ou à l'espace jeunes :

Le mercredi de 13h30 à 18h30

Le 2ème et 4ème vendredi du mois de 18h à 22h30

Le 1er et 3ème samedi du mois de 13h30 à 18h30

DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

La Communauté de Communes a mis en place par l'intermédiaire du PIJ (Point Info Jeunesse) un dispositif permettant à des jeunes du territoire de trouver « un petit boulot ».

Cette action consiste à proposer aux jeunes de 16 à 18 ans la réalisation de chantiers sur le territoire de la commune, rémunérés en argent liquide (3 fois 5h de travail, rémunérées 75€).

Les objectifs :

- impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie
- valoriser le travail des jeunes aux yeux des adultes.

Ainsi, au cours de cet été, 6 adolescents se sont inscrits à ce dispositif sur notre commune encadrés par le personnel communal.

- Alexis Bonnet et Julien Denieul, ont participé au débroussaillage du terrain de foot (près de la salle de sport).
- Eléna Le Mener, Tiffany Hamel et Mégane Mairy ont aidé, début juillet, au nettoyage des classes et de la cantine.
- Fin août, Tanguy Lautrou et Benjamin Guillouet ont participé à la réfection du parking de l'école (peinture, pose poteaux..),
- La commune remercie les tuteurs et tutrices pour leur participation à ce dispositif ainsi que les adolescents pour leur implication et motivation.

**Pour plus d'information, et pour toutes les actions en faveur de la Jeunesse, rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes <http://www.moyennevilaine-semnon.fr/>
Concernant le PIJ, vous pouvez contacter Lydia Busignies au 0299448201.**



Cette année le forum des associations de Pancé/Poligné a eu lieu à Poligné et a connu un grand succès. Rendez-vous est donné l'année prochaine à Pancé !



Association des Parents d'Elèves

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES APE LES ASPHODÈLES

Une nouvelle année pour l'Association des Parents d'Elèves encore riche en événements

Pour cette nouvelle année 2016-2017 qui démarre, de nouveaux parents sont venus nous rejoindre, au terme de l'Assemblée Générale qui s'est tenue en septembre dernier et au cours de laquelle un nouveau bureau a été élu :

Président : Guillaume Mairesse, Vice-Président : Jean-Nicolas Renaud ; Secrétaire : Sarah Manier ; Secrétaire adjointe : Léa Geffraud ; Trésorière : Estelle Lechanu ; Trésorière adjointe : Catherine Anizon.

Cette Assemblée Générale a été pour nous l'occasion de dresser un bilan positif des actions de l'année passée et de se projeter sur de nouvelles actions

D'ores et déjà, deux décisions ont été actées. Ainsi, il a été décidé de participer au financement des équipements nécessaires à la mise en réseau des postes informatiques de l'école, mise en réseau qui sera effectuée également grâce au volontariat de quelques parents d'élèves (merci à eux !). D'autre part, l'APE financera l'achat d'un but qui sera installé à l'école afin de poursuivre l'aménagement de la cour de l'école.

Comme vous le voyez, l'équipe est donc déjà à l'action ! Nous vous donnons donc rendez-vous tout au long de l'année qui va s'écouler et vous pouvez d'ores et déjà cocher sur vos agendas les dates suivantes :

- 03-04 décembre 2016 : un week-end complet aux couleurs de Noël a été proposé. Le samedi vous attendait un après-midi récréatif en famille avec jeux, activités manuelles et maquillages. Notre marché de Noël fait son retour le dimanche: des exposants, un stand de vin chaud, huitres, crêpes et gaufres vous ont accueilli. Un grand week-end à partager en famille et entre amis !
- Le samedi 25 février 2017, nous vous invitons à venir nous rejoindre pour une soirée repas dont le thème n'est, à l'heure d'impression de ce journal, pas encore défini.
- Pour Pâques, nous invitons petits et grands à venir chasser des œufs dans la forêt du Tertre Gris, le dimanche 23 avril 2017.

- Et pour finir l'année scolaire, la fête de l'école se déroulera le samedi 1er juillet 2017. Vous pourrez venir vous amuser l'après-midi à notre kermesse et passer une agréable soirée en notre compagnie.

La réussite d'une Association ne repose que sur des personnes engagées et volontaires, nous avons besoin de vous ! N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, à nous apporter vos idées et à participer à nos actions.

Les membres de l'APE
apelesasphodeles@gmail.com



A.P.A.J.

Cette année 2016/2017 débute sous les meilleurs auspices avec une braderie qui a rempli nos espérances. Ce nouveau lieu à l'air d'avoir conquis les exposants et les visiteurs. Nous maintenons cette manifestation pour 2017.

Nous accueillons cette année encore une belle équipe d'enfants avec lesquels nous allons partager diverses activités.

Toute l'équipe vous souhaite à toutes et tous, de bonnes fêtes de fin d'année !!!

L'APAJ



CCT TENNIS DE TABLE

Le Tennis de Table reprend des couleurs à Poligné !

A la fin de la saison 2013/2014 le C.T.T.P. cessait ses activités, la dernière assemblée générale n'ayant pas permis la consti-

tution d'un nouveau bureau.

Le club comptait alors une quarantaine de licenciés.

Les plus motivés sont partis jouer dans le club voisin de Bain, d'autres en ont profité pour s'essayer à une autre activité sportive, et enfin une majorité a cessé la pratique du tennis de table.

Depuis, le matériel prend la poussière et la salle de tennis de table demeure inoccupée en attendant une éventuelle reprise du club par des volontaires.

Afin que ce sport reprenne la place qu'il avait auparavant sur la commune, le club de Bain de Bretagne se mobilise et propose différentes actions sur Poligné : mise en place d'un créneau d'entraînement un soir de la semaine (vendredi ?), programmation des rencontres de championnat le vendredi soir et/ou le samedi soir.

Si vous êtes intéressés pour venir nous rejoindre, pour jouer en compétition ou simplement pour taper la balle à Poligné, nous serions heureux de vous accueillir dans une ambiance conviviale. Quel que soit votre niveau vous trouverez une place dans l'une de nos nombreuses équipes adultes ou enfants engagées en championnat (de la division D4 jusqu'à la Régionale).

Pour nous contacter :

Nicolas ROY au 06.95.22.72.54 ou par email : us_bain.tennisdetable@yahoo.fr

Le bureau de l'USB Tennis de table



YOGA DU VOLCAN

Le Hatha-Yoga est un ensemble de techniques, composé de postures (Asanas), de travail respiratoire (Prânâyâma) et de pratique de relaxation (Yoga-nidrâ). C'est une science du corps qui vise l'harmonie simultanée de l'être physique et mental.

L'association Yoga du Volcan, a entamé sa 3e année avec succès comptant cette année plus de 40 adhérents.

4 cours sont désormais proposés :

le mardi à 17h45, 19h et 20h15, Le vendredi à 19h30

Dans le bâtiment de la Médiathèque rue de Rennes.

2 formules sont proposées : Annuelle ou forfait 10 séances

Les inscriptions en cours d'année sont possibles.

En complément des séances hebdomadaires l'association propose durant les vacances scolaires des stages autour du bien-être (Yoga nidra, méditation, shiatsu, do in ...)

Renseignements au 02.99.43.37.63. ou par mail yogaduvolcan@gmail.com

L'association remercie la municipalité et les agents techniques pour les travaux réalisées dans la salle.



LES «RIKIKI»

Depuis le 8 Septembre les matinées d'éveil «les Rikiki» ont repris leur rythme à raison de 3 matinées par semaine selon l'affluence (mardi jeudi et vendredi de 9h à 11h30).

L'adhésion annuelle est fixée à 37 € pour l'année (de septembre à juin) ou 5 € la séance (par carte de 4 séances) si non-adhérent.

Nous avons eu un changement de bureau : Présidente : Mme Josiane Bosse, Trésorière : Mme Henri Emilie, Secrétaire : Mme ECHELARD Marilia.

Comme l'an passé, de nombreuses activités et animations sont prévues avec entre autres :

- Mélanie l'EJE (éducatrice de jeunes enfants) assure l'animation d'une à deux matinées par mois.
- Julie de l'école des menhirs du sel de Bretagne revient nous voir régulièrement pour l'éveil musical!



Ainsi qu'un calendrier d'activités avec un thème par mois, lecture, bricolage...

Nous avons organisé une braderie puériculture et jouets le 27 novembre.

Le 15 décembre pour finir l'année en beauté, nous avons proposé un spectacle de Noël ouvert à tous (3€ par enfant et 1€ par adulte référent) intitulé «Quand est ce que je suis grand» assuré par la troupe «Le poisson d'Avril».

Les Rikiki vous souhaitent de joyeuses fêtes et une très belle année 2017 !



CLEF DE SCÈNE

Depuis début octobre, tous les acteurs (31 enfants et 9 adultes) se sont remis au travail pour préparer leur nouveau spectacle.

Les enfants, encadrés par Michèle, Jennyfer, Christèle, Vincent, Nelly et Régine, vous présenteront trois pièces :

- LES AVENTURES DE GINETTE FOUILLE-PARTOUT de Patrick Mermaz
- LE TOURNAGE DU FILM QUI FAIT VACHEMENT PAS PEUR de Patrick Mermaz
- LE CAFE DES SPORTS de Jean-Pierre Martinez

A la salle des fêtes de Poligné :

- le samedi 25 mars à 20 h 00
- le dimanche 26 mars à 15 h 00
- le vendredi 31 mars à 20 h 00
- le samedi 1er avril à 20 h 00

Les adultes interpréteront LE SAUT DU LIT, une comédie en 2 actes de Ray Conney et John Chapman

« Josiane et Philippe Sébastien forment un couple heureux et sans histoires. Mais il en faut peu pour que les ennuis débarquent avec leurs gros sabots. Chacun de son côté a en effet respectivement promis à un(e) ami(e) de lui laisser l'appartement pour un rendez-vous galant. Amis qui, ironie du sort oblige, se trouvent être les deux moitiés d'un même couple, les Bottin. Si la situation est déjà compliquée avec deux rendez-vous le même soir, c'est sans compter sur celui, secret, du décorateur de maison aux allures efféminées et de la jeune fille au pair à la candeur hypocrite. »

A la salle des fêtes de Poligné :

- le vendredi 07 avril et le samedi 08 avril, à 20 h 30
- le dimanche 09 avril à 15 h 00



Maille, Marie, Lou-Anne et Erwan ont représenté la troupe Clef de Scène lors du festival du P'tit Souffleur, le 12 juin à Saint-Senoux

- le vendredi 14 et le samedi 15 avril, à 20 h 30

→ 1 € sur chaque entrée sera reversé à l'association « Mieux vivre avec le syndrome de Joubert » www.joubert-asso.org

En avril dernier pour notre spectacle « Tranche de Bluf », nous avons refusé l'entrée à des spectateurs n'ayant pas préalablement réservé leurs places. Aux personnes qui se sont retrouvées dans cette situation, nous leurs adressons toutes nos excuses.

Aussi, nous vous invitons à réserver vos places par mail clefdescene@laposte.net ou par téléphone 06.83.80.48.54 ou 06.43.21.24.42

Le festival du P'TIT SOUFFLEUR aura lieu à BAIN DE BRETAGNE le 25 juin 2017.

L'équipe CLEF DE SCÈNE vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



TERTRE GRIS VOLLEY BALL

Le Championnat 2016/ 2017 a commencé pour notre équipe de volley.

Avec 2 nouveaux joueurs cette année, nous allons affronter les communes de :

Guichen ; Chateaugiron ; Chanteloup ; La Noé blanche ; Retiers ; et Redon

Le Tertre Gris Volley Ball vous souhaite



**&
Une bonne et heureuse Année 2017**



Nous voilà arrivés à l'heure du bilan, celui de l'année écoulée...Le cru 2016 fut tout simplement : **UNE REUSSITE**

Tout d'abord, le **28 Mai dernier**, date à laquelle nous avons baptisé notre évènement musical



Notre pari était de réunir les familles mais aussi, et surtout, de rassembler les générations de la commune. Pour se faire, le Comité Des Fêtes vous proposait un panel de 6 groupes aux univers bien différents dont l'un provenant du



« Label Charue ». Le tout accompagné, dans l'après-midi, pour les plus jeunes, d'un parcours à énigmes sur le thème de la musique... Et tout ceci de façon **totalemt gratuite**...

Pari tenu, car vous avez été nombreux à venir profiter de ces bons moments dans ce cadre aussi sympathique qu'est le parc de la maison des associations, aménagé pour l'occasion par nos 22 membres ; nous tenons également à remercier les bénévoles qui ont su se rendre disponibles. Nous sommes également fier que nos grands ados et adultes aient répondu présent, notamment en fin de soirée à l'apparition de notre groupe « Electro ».

Enfin, un grand merci à vous tous pour votre présence, n'oubliez pas que la « gratuité à un coût » et que pour que cela continue, il est important que nous puissions compter sur votre présence.

Ensuite, parlons de cet anniversaire tant attendu : **les 10 ans des Polinées**. Le Samedi 10 Septembre dernier

C'est à bord du Widlo'Ker que l'équipage de 22 matelots vous a concocté une magnifique journée. Tout d'abord un décor, encore une fois, hors norme et « fait maison »... en seulement deux mois, Un équipage splendide dont les idées et la motivation collent parfaitement à la devise du CDF:

« Toujours Plus Haut, Toujours Plus Loin, Toujours Plus Fort »

...mais également à celle-ci : **« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait »**

Vous avez été nombreux à suivre les aventures du capitaine Polignérosa :

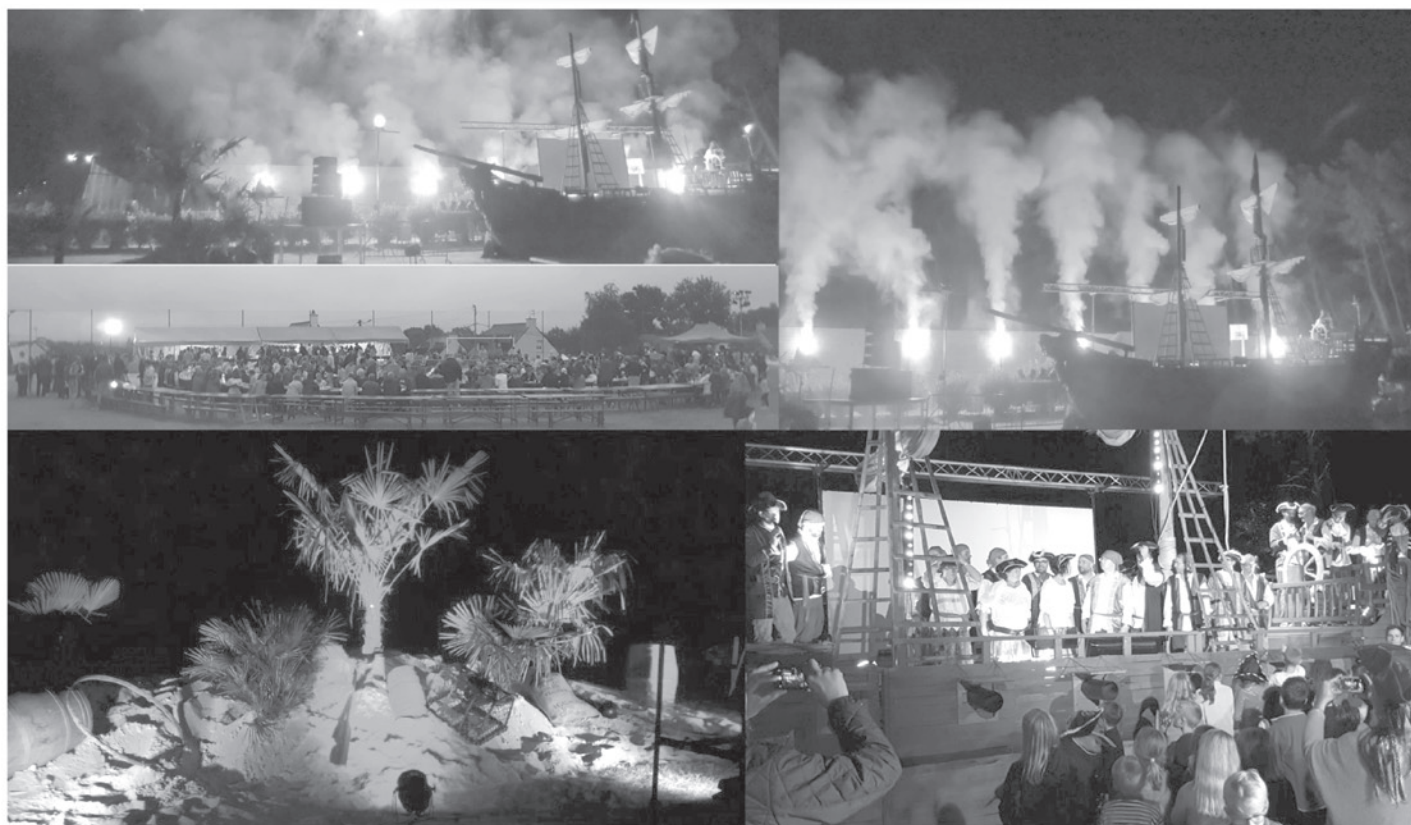
Plus de 60 équipages (500 pirates) dans la journée pour la chasse au trésor et plus de 600 moussaillons le soir.

Un public participatif pour lequel nous prenons plaisir à organiser de telles choses ; ci-dessous un extrait d'un mail interne au Comité Des Fêtes :

Lors du Repas quelque peu humide, nous nous sommes rendu compte de la chance que nous avons :

Lorsque vous voyez plus de 600 personnes attablées sous une « légère » bruine et que tout le monde, tous âges confondus, reste se restaurer avec le sourire aux lèvres... On peut être fier de notre commune et de ses amis.





Bref, une fête dont on parle encore et pour laquelle il nous faut remercier nos partenaires et bénévoles sans qui rien ne serait possible. Un merci particulier à la municipalité qui, pour cet anniversaire, nous a accompagnés financièrement dans l'élaboration de la soirée. Lors du spectacle durant lequel nous relations les 10 derniers thèmes des Polinées chacun de vous aura pu se rendre compte de l'énergie et de l'investissement que chaque membre du CDF met au service de ces évènements, aussi, il est nécessaire que la team se dote de nouveaux arrivants.

Nous vous rassurons tout de suite, notre but n'est pas de faire plus, mais en tout cas, de pérenniser ces moments intergénérationnels.

Vous voulez savoir si l'aventure continue en **2017** ?

... eh bien OUI

Le comité des fêtes, équipé, pour le moment, de 23 membres a pris la décision de commencer les réflexions beaucoup plus tôt cette année.

Ceci afin de débiter les chantiers plus rapidement et les mener, plus sereinement, tout au long du calendrier 2017.

Vous pouvez donc d'ores et déjà réserver deux dates :

le Samedi 20 Mai et le Samedi 9 Septembre

Vous souhaitez intégrer l'équipe afin que ces moments puissent perdurer ? ... rien de plus simple :

Faites-vous connaître auprès d'un des membres du Comité que vous connaissez ou bien par mail à jf.guyomard@orange.fr.

En attendant de vous revoir, et au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une formidable année 2017.

Le Comité des Fêtes

<https://m.facebook.com/cdfpoligne>

BIBLIOTHÈQUE MÉDIATHÈQUE

Trois grands évènements ont mobilisé les bénévoles de notre bibliothèque en 2016.

1 - L'inauguration de la bibliothèque

Le samedi 30 avril, la bibliothèque a été inaugurée en présence de Monsieur le Maire, Guy RINFRAY, de plusieurs conseillers municipaux, de Madame Emmanuelle CALLAC, responsable de la lecture publique à la Communauté de communes, des bénévoles et d'une cinquantaine de lecteurs.



2 - L'inauguration des boîtes à livres voyageurs

Le samedi 1er octobre, nous avons mis en place et inauguré les boîtes à livres voyageurs. Une de ces boîtes est placée au dos de la boîte aux lettres, sous le porche près de l'église. Chacun d'entre vous peut y prendre un document pour le lire et le déposer où il veut, mais de préférence dans un lieu public. On peut aussi y déposer des livres ou des périodiques à qui on veut donner une autre vie. Cette boîte est bien utilisée, car régulièrement, de nouveaux livres apparaissent ou disparaissent.

Une deuxième boîte va être mise près de l'arrêt des cars.

Merci à tous ceux qui par leur présence lors de ces deux inaugurations encouragent les bénévoles dans leur investissement.



3 - Mois du film documentaire

Le mardi 15 novembre, la bibliothèque de Poligné a participé à cet évènement national en diffusant «Le grand déménagement», court métrage tourné à Poligné, film d'Aurélië Bès de Berc. Le directeur Monsieur Rolland, plusieurs éducateurs et membres du personnel, des jeunes scolarisés à l'institution étaient présents. Le débat qui a suivi la diffusion du film a été passionnant. Cette soirée a été très enrichissante et nous a permis d'avoir une idée plus précise sur ce qui se vit dans l'IME «Les enfants au pays», qui fait partie de notre commune.

L'équipe

L'équipe de la bibliothèque est composée d'une salariée : Morgane Taillard et de 11 bénévoles : Catherine Denis, Pierrick Lamy, Carine Laurent, Florence Leduc-Steiner, Vincent Nourisson, Jacqueline Orain, Raymonde Penchèvre, Marie-Paule Rabu, Claudine Rinfray, Isabelle Saulnier, Marie-Noëlle Widloecher.

Horaires

La bibliothèque municipale est ouverte au public :

- le mardi et le jeudi de 16 h à 18 h (sauf pendant les vacances scolaires)
- le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h.

Animations

La bibliothèque a proposé 5 animations Kamishibai cette année : le 30 avril, le 4 juin, le 22 et 29 octobre et le 17 décembre. Nous attendons un public plus nombreux, alors que ceux qui ont aimé en parlent autour d'eux !

Loisirs créatifs - café - thé.

Ce projet n'est pas abandonné, mais seulement retardé.

Adhésions

Tous les services de la bibliothèque sont entièrement gratuits, alors profitez-en pour vous distraire et vous cultiver à moindre frais!

Félicitations aux 87 adhérents qui se sont inscrits en 2016.

Si vous n'êtes pas encore inscrit, il est toujours temps de le faire. Venez découvrir le lieu, les collections, les nouveautés.... Les bénévoles seront heureux de vous accueillir et feront de leur mieux pour satisfaire vos envies !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous, et que l'année 2017 soit pleine de lectures culturelles ou distrayantes !



BASKET

1996 – 2016 20 ans !!! Déjà !!!

Le 16 octobre 1996 le BCP, Basket Club Poligné a vu le jour.

20 ans de joie et de bonheur pour ses différents joueurs et joueuses qui ont fréquenté la salle des sports, usés leurs semelles de basket, mouillés leur maillot lors des entraînements, des matchs en compétition ou tout simplement joué en détente, sacrifié, leurs samedis soirs pour les matchs en compétitions ou être présents sur le parquet, souvent avec des têtes de « zombie » (samedi soir oblige) le dimanche matin.

20 ans de complicité entre pratiquants et l'encadrement.

Merci.

Merci à vous, joueurs, joueuses, encadrants, qui ont et font que le basket reste une discipline et une

association qui perdure dans notre bourg. La concurrence est rude. Mais nous tenons bon.

Une grande journée aura lieu à la salle des sports le samedi 14 octobre 2017 pour fêter cet événement. Nous essayerons de réunir le maximum de joueurs, joueuses et responsables qui sont passés par le club pour passer une journée sportive, festive et qui se terminera par un buffet campagnard. Si vous vous reconnaissez, réservez dès maintenant cette date.

Cette année, nous avons de nouveaux joueurs, et même des anciens qui ont fait partie du départ du club. Comme quoi, on revient toujours à ses premiers amours.

Si vous aussi, femmes, hommes, à partir de 14 ans vous avez envie de refaire un peu de sport, hors compétition, nous vous rappelons les horaires: vendredi soir 18h30 – 20h30. (hors période de congés scolaires).

Contacteur Jean-Michel WIDLOECHER
jeanmichelwidloecher@orange.fr

A bientôt sous les paniers, nous vous attendons avec grand plaisir.
Le BCP, vous souhaite une excellente nouvelle année sportive.



U.S.T.G (FOOTBALL)

Le football a repris ses droits comme chaque saison à partir de mi- août pour les seniors et septembre pour les jeunes. Avec 150 licenciés, l'effectif est en légère augmentation par rapport à la saison passée malgré le non renouvellement de 25 licences.

Les équipes :

U6 et U9 : Plateau tous les 15 jours le samedi
 U10 U11 : 1 équipe match à Pancé
 U12 U13 : 2 équipes match à Pancé
 U15 U17 U19 : entente avec Bain de Bretagne
 U15 (1) : match à la halte
 U15 (2) : match à Pancé
 U15 (3) : match à Ercé en lamée
 U17 (1 et 2) : match à la Noe blanche et Pléchatel
 U19 : match à Bain de Bretagne
 Seniors A : match à la halte
 Seniors B : match à Pancé
 Vétérans : match à la halte

Bilan sportif :

Après plusieurs saisons en difficulté, l'équipe seniors 2 est descendue en D5 avec la possibilité de remonter en D4 dès janvier. L'équipe 1 après une saison en D3 a retrouvé la D2 en terminant 2ème de son groupe et 2ème du challenge de la sportivité. Bravo aux joueurs et à ses responsables. Une autre satisfaction est venue des vétérans qui terminent une nouvelle fois à la première place. Chez les jeunes les résultats sont différents mais satisfaisants dans l'ensemble.

Nous sommes déçus de l'arrêt de notre arbitre officiel après une seule saison à l'arbitrage.

Les entrainements :

U6 - U9 : 14h-15h30 assuré par des bénévoles terrain de Pancé
 U11 : 14h-15h30 P. REDOUS (éducateurs + un stagiaire) Pancé
 U 13 : 15h30-17h P. REDOUS, le stagiaire + un U17
 15 U17 U19 : Bain de Bretagne
 Seniors : La halte (C. Brulé, Fernando)

Votre agenda :

Galette des rois : Samedi 21 janvier salle des fetes de Poligné

Repas annuel : Date non fixée mais sans doute salle de Pancé

Tournois U11/U13 ; W E Ascension Terrain de la Halte.

Je termine en vous souhaitant à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, de joyeuses fêtes de fin d'année.

**Le bureau et son président
Claude GUILLEMOT**

**LES ENFANTS AU PAYS**

Bien évidemment, « La Maison des Enfants au Pays » est un établissement connu de la plupart d'entre vous.

C'est un IME qui accueille 20 jeunes présentant des troubles envahissants du développement du comportement et disposant d'un internat de 7 places depuis l'ouverture des nouveaux locaux « chemin de la Saudrais » en mai 2013. 8 sont accueillis en famille d'accueil et 5 rejoignent leur famille tous les soirs. Ainsi, plus de trente salariés sont mobilisés pour assurer la prise en charge thérapeutique et éducative de ces jeunes.

Vous avez, au cours de l'année 2016, été informés de certains projets conduits au sein de l'institution parmi lesquels :

- la concrétisation d'un poulailler construit avec la contribution active des jeunes et la participation d'habitants de la commune, que je remercie sincèrement, au peuplement de la basse-cour, l'aide financière du SMICTOM ;
- l'organisation d'un fest-deiz le 1er juillet dans les anciens locaux de l'IME ;
- l'ouverture depuis septembre d'une boutique de troc « Le Trocadéro » à la maison des associations le mercredi matin de 10h00 à midi ;
- dans le cadre de la semaine du film documentaire, la projection d'un film « Le grand déménagement », axé sur la vie de la maison lors de sa délocalisation vers la nouvelle structure, le 15 novembre.

Toutes ces manifestations sont autant d'occasions de vous approprier le travail effectué auprès des jeunes accueillis et vous rapprocher de l'équipe de l'établissement. Elles sont aussi le moment de rappeler que depuis l'origine, « La maison des enfants au pays » a tissé des liens étroits avec la commune de Poligné et ses habitants, liens qu'il convient de faire perdurer. Un de mes vœux les plus chers est que vous soyez nombreux à intégrer l'association. C'est en avril que sera organisée la prochaine assemblée générale. Le conseil d'administration serait heureux de pouvoir compter sur de nouveaux membres habitants de la commune désireux de s'investir dans le travail passionnant de l'éducation spécialisée.

Au nom de l'association, au nom de l'institution, et en mon nom personnel, permettez-moi de vous offrir mes meilleurs vœux pour l'année 2017. Qu'elle soit pour vous et toutes les personnes qui vous sont chères source de bonheur, santé et prospérité.

Excellente année 2017 à toutes et à tous !

**Le Président
Michel POUËSSEL**

MAIRIE

Ouverture de la mairie : Mardi au Vendredi - 9h00 -12h00 /15h00-18h00, Mercredi et Samedi de 9h00 à 12h00. Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous en appelant la mairie au 02 99 43 73 09. Accueil Mairie : accueil@poligne.fr - Urbanisme : accueil@poligne.fr - Comptabilité : comptabilite@poligne.fr - Communication : communication@poligne.fr Site internet : www.poligne.fr

RAPPEL DÉLIVRANCE
DES CARTES D'IDENTITÉ

Comme chaque année, des voyages scolaires sont programmés. Nous vous invitons dès à présent à vérifier la validité des pièces d'identité de vos enfants pour éventuellement déposer des demandes de première carte ou de renouvellement 3 mois avant la date du voyage.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ :
CE QUI CHANGE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

À compter du 1^{er} décembre, la mairie de Poligné ne pourra plus prendre les demandes de carte d'identité, les usagers concernés devront se rendre dans une mairie équipée d'une borne biométrique. Les mairies de Bain de Bretagne, Guichen et Janzé sont les plus proches.

**DÈS LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2016
EN ILLE-ET-VILAINE**

**la carte d'identité
à portée de clic !**

**L'État simplifie mes
démarches en Ile-et-Vilaine !**

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je prends contact avec l'une des 27 mairies d'Ile-et-Vilaine équipées de bornes biométriques (voir liste p.4).
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Pour toute information :
www.service-public.fr
www.ille-et-vilaine.gouv.fr

Je peux faire ma pré-demande en ligne

- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des 27 mairies à ma disposition
- Mon titre est plus sûr

**MES DÉMARCHES
à portée de clic !**

ÉLECTIONS 2017

- Dates : présidentielles : 23 avril et 07 mai
- Dates : législatives : 11 et 18 juin

Vous trouverez une notice pour le vote par procuration à l'adresse suivante :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604re=14952>

CARTES ÉLECTORALES 2017



Traditionnellement, avant chaque élection présidentielle, les listes électorales font l'objet d'une refonte.

La «refonte» est une opération matérielle visant à mettre à jour les listes en reclassant les électeurs par ordre alphabétique et en leur attribuant un nouveau numéro.

En conséquence, chaque électeur et électrice recevra une nouvelle carte début mars 2017.

Important : afin que votre nouvelle carte et les professions de foi des candidats vous parviennent, il est indispensable que vous précisez votre adresse au Service Elections, dès

maintenant :

- si vous avez constaté une erreur d'adresse ou dans vos noms et prénoms sur votre carte actuelle,
- si vous avez déménagé au sein même de la commune de Poligné,
- ou si vous êtes propriétaire, inscrit à Poligné mais domicilié dans une autre commune. Cette démarche évitera, en outre, une possible radiation d'office qui vous empêcherait d'exercer votre droit de vote.

Si par ailleurs un membre de votre famille n'habite plus sur le territoire de notre commune et qu'il n'y est pas propriétaire, celui-ci doit s'inscrire sur la liste électorale de sa commune de domicile.

L'électeur doit désormais obligatoirement présenter une pièce attestant son identité, en plus de sa carte électorale.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement à 16 ans est obligatoire (filles et garçons).

Cette obligation légale est à effectuer dans la Mairie de votre domicile et dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

La Mairie vous remettra une ATTESTATION DE RECENSEMENT. Indispensable pour vous inscrire à tout examen ou concours, ainsi que pour la conduite accompagnée.

Pièces à fournir : pièce d'identité et livret de famille.

NUMÉROS UTILES

→ **Urgences médicales** : 15

→ **Bibliothèque** : ouverte : le mardi et le jeudi de 16 h à 18 h (sauf pendant les vacances scolaires) et le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h.

→ **ADMR** : Lundi à Vendredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 – tel 02 99448383 – email : bain.asso@admr35

→ **PAE (Point Accueil Emploi)** : lundi à vendredi 9h00 à 12h00 – tel : 02 99 43 86 50 – email : pae.bain@wanadoo.fr

→ **CDAS** : lundi à vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 tel : 02 99 44 83 00

→ **AUTONOMIE SERVICES** : lundi à vendredi – 9h00 à 16h30 tel : 02 99 52 00 59 mail : autonomie.services@wanadoo.fr

→ **Mode d'emplois** : lundi à vendredi 9h00 à 12h00 tel : 02 99 43 80 22 mail : mode.emploi@aliceadsl.fr

→ **Ordures ménagères Sictom des Pays de Vilaine** : tel 02 99 57 04 03 mail : accueil@sictom-pays-devilaine.fr

→ **Déchetterie de Bain de Bretagne** : Hiver : 01.11 au 31.03 : lundi : 9h/12h30 14h/17h – Mercredi 14h/17h – vendredi : 9h30/12h30 – 14h/18h30 – samedi : 9h/12h30 – 14h/17h

Été : du 01.04 au 31.10 : lundi : 9h/12h30 14h/17h – Mercredi 14h/18h30 – vendredi : 14h/18h30 – samedi : 9h/12h30 – 14h/18h30.

→ **Ressourcerie Mod'Récup** : Horaires de vente : lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le samedi jusqu'à 18h. Horaires de dépôt : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le vendredi.

→ **Chenil Service** : lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h – tel 02 99 60 92 22

→ **Listes de assistantes maternelles agréées par commune** : www.assistantsmaternels35.fr

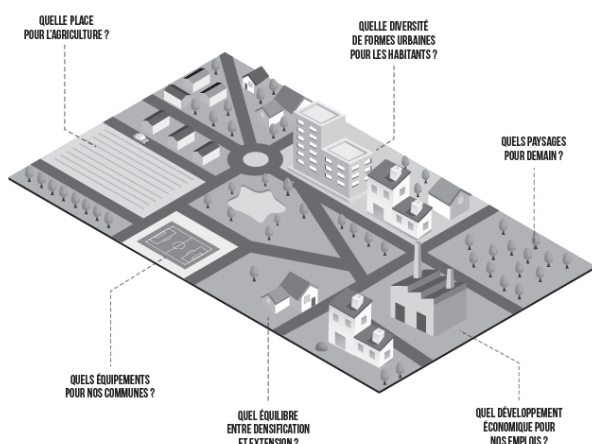
→ **Transport à la demande** : vers les centres-bourgs des 17 communes du territoire et près de l'hôpital de Bain-de-Bretagne. Celui-ci fonctionne les mercredis, jeudis et samedis de 8h30 à 17h. Pour réserver, il suffit de téléphoner au 0 810 35 10 35*, au plus tard la veille de votre déplacement (avant 17h). * prix d'un appel local

→ **CCAS** : Portage de repas : le CCAS propose un service de livraison de repas à domicile pour les personnes de la commune nécessitant une aide à la confection de leur repas (personnes âgées). Livraison des repas possibles tous les jours. Renseignements à la mairie – tél. 02 99 43 73 09

CONSTRUISONS ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE

Quel territoire POUR 2035 ?

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE



Qu'est-ce qu'un Plan local d'urbanisme intercommunal ?

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUiH*) est la rencontre d'un territoire et d'un projet collectif.

Un territoire, au travers de ses composantes géographiques, économiques, sociales, patrimoniales, paysagères, environnementales...

Un projet collectif, qui se concrétise dans les volontés et les choix collectifs portés pour l'aménagement, la protection et la mise en valeur du territoire.

* Valant programme local de l'habitat

Les évolutions législatives récentes ont porté le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUiH) au cœur des politiques d'aménagement des territoires.

Souhaitant saisir cette opportunité, le Conseil communautaire a acté le lancement de l'élaboration du PLUiH par délibération en date du 17 décembre 2015.

Dernièrement promulguée, la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) renforce la place des considérations environnementales dans les projets d'aménagement. Elle réaffirme notamment la lutte contre l'étalement urbain et la préservation de la biodiversité.

L'élaboration du PLUiH est l'occasion de doter notre territoire d'un outil juridique adapté aux besoins de développement de notre intercommunalité. Accueillir de nouvelles populations, préserver nos terres agricoles, protéger nos espaces naturels, renforcer nos centres-bourgs, tels seront les défis que nous devons relever dès aujourd'hui.

L'élaboration du PLUiH intègre une démarche de concertation. On ne peut en effet construire valablement l'avenir que sur la base d'un horizon partagé par tous. Vous serez amenés à vous exprimer tout au long de la démarche, soit en mairie au travers d'un registre d'expression disponible à l'accueil aux horaires d'ouverture habituels soit lors de réunions publiques dont les dates et lieux vous seront communiqués par voie de presse.

Nous avons sollicité le concours du bureau d'études Perspective. Atelier d'urbanisme pour assister la Communauté de communes dans l'élaboration de son document d'urbanisme. Il travaille actuellement à l'élaboration du diagnostic urbain, paysager et environnemental du territoire intercommunal.

■ POLIGNÉ

TRAVAUX.

Le bourg en chantier jusqu'au 15 juin

Il y a peu le maire Guy Rinfrey se demandait : « Mais quand les travaux vont-ils reprendre ? »

En effet les travaux de rénovation du réseau d'eaux pluviales s'étant achevés fin mars, c'est avec près de 15 jours de retard que l'aménagement du centre bourg a été mis en route, de l'entrée côté Pancé jusqu'à l'ancien presbytère.

Ce retard est dû aux essais pour plus de fluidité dans le passage des véhicules longs dans le bourg.

Ces travaux vont entraîner la démolition du petit bâtiment qui se situe à l'angle de la rue du Tertre Gris et de la rue des Landes, face à la nouvelle mairie. Cela permettra d'améliorer la visibilité et donc la sécurité du carrefour.

Un plateau piéton, avec passage à une seule voie, sera installé après ce carrefour.

Le carrefour des rues de la mairie et du Tertre Gris va être modifié pour une meilleure visibilité et la chaussée rétrécie



Le petit bâtiment, situé derrière le maire Guy Rinfrey et les responsables du chantier, va être détruit.

devant la boulangerie à une voie, avec priorité aux véhicules montant. La rampe de l'escalier de la maison ancienne sera protégée.

Les trottoirs vont être am-

nagés ainsi que le revêtement des rues.

La seconde tranche (du haricot du presbytère à la sortie face au restaurant routier) est actuellement à l'étude avec consulta-

tion des riverains. Le coût de la rénovation du réseau des eaux pluviales est de 45 313 € et celui de la première tranche de rénovation du centre bourg de 106 633 €, hors taxes.

■ POLIGNÉ

MÉDIATHÈQUE.

Le futur centre culturel du bourg

« Après des années d'itinérance » aux dires du maire Guy Rinfrey, la médiathèque a enfin trouvé son port d'attache : un local de 80 m² dans l'ancienne coopérative, au 54, rue de Rennes, qui a été inauguré samedi dernier.

Le bâtiment de 800 m², racheté par la municipalité, a pour vocation de devenir le centre culturel du bourg. En effet, après quelques aménagements le théâtre pourra avoir un local adapté à son activité, celui actuellement occupé près de la salle des fêtes étant appelé à être détruit.

Les cours de yoga et de baby yoga s'y déroulent aussi. La médiathèque compte actuellement près de 200 adhérents, elle est gratuite. Possédant un fonds propre, elle fait des échanges avec la bibliothèque de Pancé une fois par an et deux fois avec la Médiathèque départementale (MDV).

Pour son installation, la municipalité a investi 4 000 € pour l'achat et la pose



Emmanuelle Callac à gauche, responsable lecture publique, représentait la Communauté de Communes lors de l'inauguration.

d'une porte adaptée et la pose d'un plancher dans la pièce réservée aux jeunes, et

12 000 € pour du mobilier professionnel. La médiathèque est ouverte

le mardi et jeudi de 16 h à 18 h, le samedi et dimanche de 10 h à 12 h.

Poligné

Livres voyageurs : un concept proposé aux lecteurs

Samedi matin, la médiathèque a inauguré deux boîtes de livres voyageurs. La référente de la bibliothèque, Marie-Paule Rabu, a présenté le fonctionnement.

« Nous désignons régulièrement nos rayons de livres, afin de faire de la place aux nouveaux, explique Marie-Paule Rabu. Mais plutôt que de vouer à la destruction des ouvrages encore en bon état, et toujours actuels, nous avons préféré leur donner une deuxième vie, en faisant profiter les lecteurs de façon différente, également accessible à un autre public. »

Marcot, un bénévoles, a ainsi fabriqué deux boîtes à livres. Elles ont ensuite été peintes et décorées par les ados de l'espace jeunes du Tertre, sous la houlette de leur animatrice, Alicia Ménard. L'une de ces boîtes sera installée près de l'église, la seconde près du futur arrêt de connexion intermodale Illeoco, le long de la médiathèque. Les usagers du car, notamment, pourront en profiter.

Les livres, déposés dans les boîtes par les bénévoles, peuvent être des romans pour les adultes et les jeunes, des albums pour enfants, des magazines si leurs sujets restent d'actualité... Les ouvrages peuvent aussi provenir de dons de particuliers à la bibliothèque. Nous appeons sur chacun d'eux une déquette livre voyageur, et, à l'intérieur, une petite fiche pour que le lecteur puisse noter s'il a aimé l'ouvrage, et pourquoi. Une fois le livre lu, il peut être remis dans la boîte, conservé ou déposé à un autre endroit.

D'autres projets « C'est le principe du livre voyageur, un concept international mis



Marie-Paule Rabu (à droite), entourée de deux ados de l'espace jeunes, Alicia Ménard et Pascale Jardin, responsable locale Léo-Lagrange, près des boîtes de livres voyageurs. Au second plan, des élus et bénévoles de la médiathèque.

en place un peu partout à l'initiative de groupes, d'associations, de lieux et de culture », explique Emmanuelle Callac, chargée de la lecture publique à la communauté de communes Moyenne-Vilaine et Gernon. Il y en a, par exemple, à Crevin et dans d'autres communes envi-

ronnantes. » A Cuiry-Messac, des livres voyageurs attendent régulièrement le voyageur sur le banc du hall de la gare. « Nous sommes heureux de notre premier partenariat avec l'espace jeunes, que nous allons poursuivre, en formant quelques ados

volontaires au théâtre de papier kamishibai (des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant le public), qui leur permettra de raconter les histoires des livres aux enfants », annonce la responsable, Marie-Paule Rabu.

Crevin

Les jeunes de Poligné exposent leurs travaux au Jeu 2 mots

Une vingtaine d'élèves de l'institut médico-éducatif (IME) ont travaillé sur deux projets artistiques. Leurs photos et chimères en papier mâché sont visibles jusqu'au 20 mai.

L'initiative

Valentin a 23 ans. Il fréquente l'institut médico-éducatif de Poligné. Depuis le 19 avril avec dix-neuf autres élèves, il expose les œuvres de toute une année dans le hall de Jeu 2 mots. « C'est une grande fierté. On montre les photos qu'on a préparées », explique le jeune homme.

Dépasser des peurs

Un groupe de sept élèves a travaillé durant l'année sur un projet photo sur le thème de l'identité, du corps. « Nous cherchions aussi à intégrer les autres jeunes. C'est comme ça qu'est né le projet de chimères réalisées avec grillage, papier mâché et papier cadeau. Une vingtaine de jeunes de 14 à 24 ans y ont participé. Tout le monde s'est prêté au jeu », explique satisfait, Valérie Armand, enseignante à l'IME.

Pour ces jeunes, faire ce travail c'est dépasser des peurs, des angoisses, s'ouvrir vers la nature et dompter leurs propres corps. « C'est plutôt bien de se voir en photo, ça permet de savoir qui on est et que les autres sachent qui on est. C'est bénéfique », poursuit Valentin qui rêve de devenir bibliothécaire. « L'appareil photo est devenu un compagnon. Cela a permis à certain de sortir, d'autres à s'ouvrir », explique Béatrice Martin, aide-médecin-psychologue.

Le projet a commencé, il y a un an et demi, avec ce public de jeunes ayant des troubles du comportement. « Beaucoup n'utilisent pas la



Valentin, élève à l'IME de Poligné, est fier de montrer les œuvres réalisées par ses camarades et lui.

parole. Nous voulons nous appuyer sur l'appareil photo pour qu'ils puissent s'exprimer. Nous avons commencé le travail sur la nature et les saisons, puis porté un regard sur eux-mêmes », détaille l'enseignante. En confiance, les jeunes ont accepté de se photographier et surtout de se regarder. Les photos n'ont volontairement subi aucune retouche

pour conserver la spontanéité, le caractère brut de la prise de vue. Ce projet a été possible grâce au partenariat avec l'espace culturel et le responsable Pauline Tortosa. « Nous souhaitons vraiment mettre en valeur ce que ces jeunes réalisent dans leur institut. Depuis juillet, ils sont venus voir toutes les expositions. Cela les motivait parce

qu'ils savaient que leur tour allait arriver », indique Pauline Tortosa qui se dit heureuse de ce partenariat avec l'IME.

Jusqu'au 20 mai. L'expo 0 pays est visible à l'espace exposition de Jeu 2 mots.

Poligné

La nouvelle médiathèque a été inaugurée samedi

La médiathèque s'étend sur une centaine de mètres carrés, divisés en deux parties : un espace jeunesse et le secteur adultes. Elle possède un fonds propre de 3 000 ouvrages.

Inaugurée samedi matin, la médiathèque est opérationnelle dans ses nouveaux locaux depuis courant mars. « Suite au transfert de la mairie dans l'ancienne école réhabilitée en hôtel de ville, la bibliothèque qui était hébergée dans le local a dû déménager, explique l'élue Marie-Paule Rabu, également référente bibliothèque.

La commune a racheté pour 93 000 € (au lieu des 300 000 € demandés au départ) une ancienne entreprise de 800 m², rue de Rennes, qu'elle a transformé en bâtiment communal. « Les lieux sont, en effet, partagés avec d'autres associations. Une grande partie reste encore à aménager (dans ce qui sera le pôle culturel de la commune N.D.L.R.) ».

Des inscriptions en augmentation

La médiathèque s'étend sur une centaine de mètres carrés, comprenant un espace jeunesse et un secteur pour les adultes. « Nous avions déjà un peu de mobilier bordelais. Alors, nous avons complété les rayonnages dans les passages afin d'harmoniser l'ensemble et de rendre fonctionnel », précise Marie-Paule Rabu. Des fauteuils, ainsi qu'une table basse invitent également le visiteur à la lecture.

Le budget d'investissement pour ce nouvel équipement est de 12 000 €. La médiathèque reçoit une subvention annuelle de 2 € par habitant, selon les recommandations de la Dac (Direction régionale des



Marie-Paule Rabu, 2^e à gauche au 1^{er} rang, avec, à sa gauche, Morgane, la salariée, Joseph Aurélie, à droite, état l'invité de cette inauguration pour présenter son livre « Sur les pas de Tintin ».

affaires culturelles). « Depuis que nous avons ouvert ce nouvel espace, nous enregistrons davantage d'inscriptions, avec actuellement 182 personnes. » Les lecteurs sont accueillis par une dizaine de bénévoles, dont deux hommes, ainsi que Morgane, salariée communale, qui intervient aussi à l'école et pour l'accueil de loisirs. Marie-Paule Rabu, quant à elle, a pris le relais de Michel Pelaud, en

place depuis de nombreuses années, et qui avait été directeur de l'école de la commune. « La médiathèque possède un fonds propre de 3 000 ouvrages. Nous nous approvisionnons régulièrement auprès de la bibliothèque départementale. Nous possédons également des DVD. Et nous sommes abonnés à plusieurs périodiques depuis cette ouverture, car nous avons davantage de place. »

Les bénévoles réfléchissent également à la mise en place d'animations futures, car la taille de la médiathèque le permet désormais.

Médiathèque, 47, rue de Rennes. Ouverture les mardis et jeudis, de 16 h à 18 h (samedi) ; les samedis et dimanche, de 10 h à 12 h (bénévoles). Gratuit. Ouvert à tous même sans inscription (consultation sur place). Tél. 02 99 43 70 08.

Poligné se refait une beauté

Les travaux se poursuivent dans le centre-ville de Poligné. La nouvelle mairie est déjà opérationnelle.

Samedi dernier, le maire Guy Rinfrey a coupé le ruban de la nouvelle mairie, en présence de nombreux élus dont le président de la communauté de communes Yvon Mellet et le député Jean-René Marsac.

Celle-ci revient dans des locaux qu'elle a occupé il y a 40 ans, et qui a aussi été l'école communale.

Rénovée, mise aux normes les plus exigeantes, elle bénéficie du Label Ecofor. Les travaux de la mairie ont été conduits parallèlement à la rénovation de la voirie d'une partie du centre bourg.

Le coût des travaux pour la mairie s'élève à 865 600 €, subventionné par l'Etat, la région, le département et la communauté de communes à hauteur de 45 %.

Celui de la réfection de la voirie est de 163 000 €, subventionné à raison de 53 %.

Guy Rinfrey a indiqué que des travaux étaient toujours en cours sur la commune, avec l'aménagement de l'arrêt des



L'inauguration de la mairie a eu lieu samedi dernier.

bus Illeoco. Il intègre la création de 35 places pour les voitures,

18 pour les deux roues et un quai surélevé permettant l'accès

aux bus pour les personnes à mobilité réduite.